



Périmètre de protection et de valorisation des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP) sur le territoire des Jalles.

Induire la production agricole sur des terrains privés.

PEANP des Jalles, Gironde (33).

Partenaires Département, Bordeaux Métropole, Agence de l'eau, communes du périmètre, chambre d'agriculture de la Gironde, SAFER, associations environnementales, fédération pêche/chasse, Etat, universités (recherche), association technique fruits et légumes, Terre de Liens, AGAP, Agro bio...

Aire d'influence PEANP des Jalles, d'une superficie de 785 ha concerne 6 communes de la métropole bordelaise : Eysines, le Taillan-Médoc, le Haillan, Blanquefort, Bruges et Saint Médard en Jalles.

Date de lancement février 2012

ETP mobilisés

Thématiques abordées au sein du projet

- Production agricole,
- Protection et connaissance des espèces faune et flore,
- Urbanisme et aménagement du territoire

Résumé

Les grands objectifs du projet étaient de limiter la spéculation foncière, conserver le zonage A et N au PLU, dynamiser l'activité agricole, protéger et faire connaître les atouts environnementaux.

Les communes de la vallée maraîchère faisaient l'objet d'une procédure d'aménagement foncier demandé par la profession agricole. Malheureusement, lors de l'enquête menée auprès des propriétaires, il est apparu que ceux situés en limite du périmètre (et hors zone PPRI rouge) ne

souhaitaient pas échanger leurs terres, ce qui allait bloquer l'opération. En 2011, les élus des communes ont ainsi demandé au Département de créer le PEANP pour afficher clairement l'objectif de conservation du zonage A et N au PLU. Le périmètre approuvé est annexé au PLU des communes concernées. Il confère au Département un droit de préemption spécifique sur les terrains bâtis et non bâtis.

La création du PEANP des Jalles découle du recrutement d'un animateur (dès 2014) et de l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel et multi-partenarial. Celui-ci a été adopté en juillet 2015 par le Département pour une période de 10 ans se déclinant en 3 grands axes d'intervention (développer une agriculture dynamique et respectueuse de l'environnement, protéger et restaurer les richesses naturelles du site puis dialoguer, valoriser et animer le site). Un comité de pilotage annuel rassemblant l'ensemble des partenaires permet de faire le bilan des actions engagées et de dégager les priorités de l'année en cours. Le programme d'actions sur 10 ans a été travaillé en ateliers thématiques et réunions publiques sur l'année 2014.

Deux des principaux blocages ont été celui des propriétaires et de l'Association « Terre de demain » créée pour s'opposer au PPRI puis au PEANP (une procédure au Tribunal administratif clôturée en notre faveur en 2019) ainsi que le scepticisme des agriculteurs proches de la retraite vis-à-vis des nouveaux installés qui produisent autrement.

Face à ces 2 freins, l'animation de réunions locales et la communication sont primordiales. L'adhésion des riverains et la volonté forte des élus ont permis également de surmonter les obstacles et d'induire une augmentation du nombre d'installations.

Un projet d'extension de 1500 ha supplémentaires pour le PEANP est en perspective. Une expérimentation de la procédure de « terres incultes ou manifestement exploitées » est aussi envisagée, elle permettrait, suite à une étude préalable, d'obliger les propriétaires à remettre en culture ou louer leurs terres par arrêté préfectoral (démarche en attente d'un soutien du préfet).

Sources de financement Conseil départemental de la Gironde, Bordeaux Métropole, Agence de l'Eau Adour Garonne

Contact

Florence GRISSER

chargée de la coordination foncière départementale
service agriculture, foncier, tourisme
Direction des coopérations et du développement des territoires
05 56 99 33 33 poste 23118

Stéphanie PRIVAT

Ingénieur chargée d'études foncières et forestières
Service Agriculture, Foncier, Tourisme
Direction des Coopérations et du Développement des Territoires
lundi, jeudi et vendredi : 05 56 99 57 44 / mardi : 05 56 99 33 33 poste 2 71 89

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Eco-système Darwin
87 quai de Queyries - 33100 Bordeaux
05 56 90 81 00 | contact@pqn-a.fr | www.pqn-a.fr